

# ALDE

## Assemblée Générale 15/04/2021





# Rapport moral

- **L'exploitation des ouvrages et de la forêt du Domaine dont l'ALDE est gestionnaire est à présent maîtrisée et quasiment finalisée. Néanmoins des travaux de maintenance et de renouvellement sont à prévoir en permanence en fonction de l'évolution des ouvrages et de la forêt. 400 jours agents annuels sont nécessaires.**
- **Actions réalisées :**
  1. **Poursuite de la sauvegarde de la forêt avec le CNPF, élimination des chablis, plantation expérimentale dans le cadre de MEDFORFUTUR, aménagement du sylvopastoralisme.**
  2. **Démarches administratives pour clarifier la propriété des parcelles non bâties en cours.**
  3. **Démarches en cours avec Suez et les services de l'Etat dans le but de restituer les terrains occupés par la décharge.**
  4. **Pérennité des ouvrages et du cadre de vie assurée avec souplesse et lissage dans le temps grâce à la décision prise à l'AG 2015.**
  5. **Collaboration active avec la Municipalité et NCA, en particulier pour la forêt, la vidéo surveillance, les déchets verts, les ordures ménagères, la pacification de Marcel Pagnol.**

# TRAVAUX REALISES EN 2020



# TRAVAUX REALISES EN 2020

HORS ESPACES VERTS ET FORETS

- **Eclairage**

- Finalisation des opérations de 2019



- **Espaces partagés**

- Cohabitation piétons - circulation et stationnement
  - traitement de la garantie d'accès des véhicules d'urgence

- Après les Jardins de l'étoile en 2017, les Pendillons ont été traités cette année.

Financement par reprise sur provisions, réalisation interne et externe

# TRAVAUX REALISES EN 2020 HORS ESPACES VERTS ET FORETS

- ❑ **Dénomination des voies**
  - **Mise à jour des voies carrossables et des chemins du Domaine actée lors du conseil municipal du 10 décembre 2020 suite à la décision du syndicat**
  - **Information complète délivrée aux colotis concernés début 2021**
  - **Plan du Domaine mis à jour sur le site**



# TRAVAUX REALISES EN 2020

HORS ESPACES VERTS ET FORETS



**Financement par reprise sur provisions, réalisation interne et externe**

## ➤ Aménagement

- **Transfert de responsabilité à NCA des abris piétons abandonné.**
- **Abris à l'entrée sud et au nord de Marcel Pagnol réhabilités**
- **Aire de travail et de stockage du local atelier de l'ALDE finalisée**

# TRAVAUX REALISES EN 2020

## VOIRIE

- **Application du schéma directeur revu annuellement :**
  - Les opérations de point à temps prévues pour 2019 et 2020 ont été réalisées**
  - La réfection de l'accès aux Bastides Hautes a été réalisée et terminée**
  - Locaux poubelles : aménagement par notre personnel en fonction des disponibilités**
  - Finalisation de l'aire de retournement de la Treille**



# TRAVAUX REALISES EN 2020

## EAUX USEES

- ❖ Interventions d'entretien courant des réseaux d'eaux usées (2,6 km et 123 regards)
- ❖ Réseau Pagnol Est et Garlaban : en attente de la résolution du recours auprès de l'assurance du promoteur du Hameau de Garlaban

## EAUX PLUVIALES

- ❖ Réalisation de l'évacuation des eaux pluviales de la jonction Cascade des pins – Bételgeuse





# Espaces Verts et forêt 2020

- ❑ **Traitement des chenilles et traitement phytosanitaire**
  - Agrément du personnel confirmé
  - Suivi des pièges à chenilles
  
- ❑ **Abattage**
  - Complément de broyage des rémanents issus de l'opération forestière
  - Traitement des chablis de la tempête 12/2019
  
- ❑ **Elagage**
  - Pas d'opération hormis les tailles habituelles



# Espaces Verts et forêt 2020 (suite)

## ▶ DEBROUSSAILLEMENT



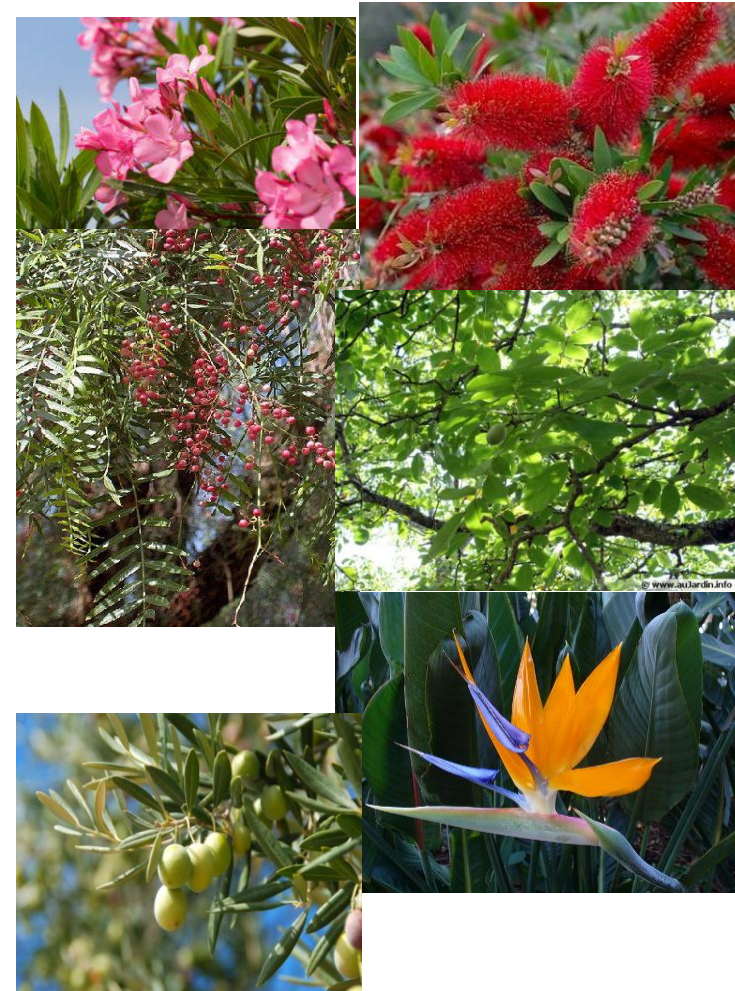
- Traitement des extérieurs nord et sud du Domaine
- Mise en place partielle des parcs fixes pour pérenniser le sylvopastoralisme.
  
- ▶ Tous les ans, par nos jardiniers, 20.000 m<sup>2</sup> :
  - Haute (EF1D=587 m<sup>2</sup>)
  - Face Bastide Haute (AR103 = 1345 m<sup>2</sup>)
  - Champ Pagnol (EV4 = 9764 m<sup>2</sup>)
  - Haut Eridan (EV5A = 617 m<sup>2</sup>)
  - Casales (423 m<sup>2</sup>)
  - Cascade des Pins (EV12 = 750 m<sup>2</sup>)
  - Nord d'EV3 (1500 m<sup>2</sup>) Derrière Bastide
  - Partie Cagnes au sud du Domaine (5000 m<sup>2</sup>)

# Espaces Verts et forêt 2020 (suite)

## ► PLANTATIONS

**Dans la cadre de l'opération régionale MEDforFutur, plantation par le CNPF de 350 plants dans les espaces traités.**

**Une convention de suivi a été établie.**





# Dépenses 2020 (1/2)

	Réalisé	Recettes	Budgété
<b>Personnel : rémunérations et charges sociales</b>	70 066	1 120	72 000
AGEFIPH	0	9 893	-9 000
Formation continue	0	0	1 000
Tenue, équipements de sécurité	1 488	0	1 000
Assurances	3 304	0	5 500
Entretien véhicule, engin, carburant	3 028	0	3 500
<b>Espaces verts :</b>			
Entretien espaces verts	13 315	0	18 000
Petit outillage / matériel d'exploitation	1 455		3 000
Débroussaillage	4 150	0	5 000
Gestion des forêts (abattage et élagage)	21	0	4 000
<b>Entretien :</b>			
VRD Routes / EU / EP	1 177	0	4 000
Eclairage	412	0	1 000
Réseau Télévision	503	0	4 000



# Dépenses 2020 (2/2)

	Réalisé	Recettes	Budgété
<b>Frais Généraux :</b>			
Consommation électricité	9 447	0	9 500
Consommation eau	1 160		1 000
Fournitures consommables atelier	130	49	900
Fournitures de bureau	553	0	500
Cotisation ANCC + taxe foncière	740	0	700
Timbres, téléphone, site Web, photocopies	1 546	0	1 500
Frais bancaires	164	0	200
Honoraires comptable	4 478	0	4 400
Frais contentieux et actes juridiques	252	0	3 000
Remplacement véhicule	14 000	0	17 000
Divers (frais de réunion)	914	0	1 200
<b>TOTAL hors dotation:</b>	<b>132 304</b>	<b>11 062</b>	<b>152 900</b>
<b>Investissements sur Parties Communes :</b>			
<b>Dotation pour renouvellement et investissements</b>	<b>54 442</b>		<b>37 000</b>



# Recettes 2020

	Réalisé	Budgété
Cotisations 2020 et Parking Bastides Hautes	173 832	188 400
Produits financiers	1 853	1 500
<b>TOTAL</b>	<b>175 685</b>	<b>189 900</b>

# Travaux 2020 financés par reprise sur provisions



	Réalisé	Recette	Budgété
Renouvellement voirie + aménagement	26 830	0	15 000
Renouvellement eaux pluviales	8118	0	5 000
Renouvellement EU	1 100	0	5 000
Renouvellement éclairage public aménagement	8661	0	10 000
Plantations et embellissements	41	0	5000
Espaces partagés / signalétique / ABRIS	10 746	0	15 000
Opération forestière	14 451	0	25 000
Vidéo surveillance	0	0	25 000
Aménagement et fermeture aire de travail	9 560	0	15 000
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>79 507</b>	<b>0</b>	<b>120 000</b>



# RESULTATS 2020

	Réalisé	Budgété
<b>Dépenses budgétaires</b> (y compris dotations aux provisions , subventions, facturations, et hors programme travaux)	175 685	189 900
<b>Recettes statutaires</b> (hors cotisations dues non payées)	175 685	189 900
<b>Résultat</b> (Recettes –Dépenses)	0	0
<b>Dotation aux provisions:</b>	54 442	
<b>Reprise sur provisions:</b>	79 507	
<b>Reprise sur provisions nette :</b>	<b>25 065</b>	





# Etat des PROVISIONS pour RENOUVELLEMENT et INVESTISSEMENTS

Etat au 31/12/2021

Placements bancaires  
et  
Comptes courants

Total : 455 572 €

**Vote**



# Prestations compensatoires SUEZ 2020

**ARRET D'EXPLOITATION FIN 2019**

- **PLUS DE PRESTATION COMPENSATOIRE**
- **DEMARCHES DE RESTITUTION EN COURS AVEC SUEZ ET LES SERVICES DE L'ETAT**

**DANS CE CADRE, L'AG AUTORISE LE SYNDICAT A SIGNER TOUS ACTES ET CONVENTIONS D'AMENAGEMENT**

# VOTE



# TRAVAUX PREVUS 2021

## VOIRIE

- ❑ Maintenance et réfection des voiries déterminées selon le schéma directeur
  - Maintenance par technique « point à temps » de 0 à 3 jours à déterminer selon les besoins constatés
  
- Financement par reprise sur provisions



# TRAVAUX PREVUS 2021

## ■ Eaux pluviales :

- Visite et curage (entreprise) : 2,1 km et 70 avaloirs
- Aménagements et réparations en fonction des éventuelles dégradations non connues à ce jour

➤ Financement par reprise sur provisions

## ■ Assainissement :

- Visite selon plan (interne ALDE) et curage ou chemisage en cas de besoin détecté (SNADEC ou HYDROSONIC) : 2,6 km et 123 regards
- Aménagement et réparations fonction des éventuelles dégradations non connues à ce jour

➤ Financement par reprise sur provisions

# TRAVAUX PREVUS 2021



## ■ Eclairage

- Maintenance des poteaux (mécanique, peinture)
- Passage progressif à la technique LED en fonction de l'expérience des Bastides
- Extensions et compléments en fonction des constats (exemple Allée d'Eridan)

## ■ Aménagement

- Augmentation de la capacité des locaux poubelles et de la fonctionnalité du tri
- Financement par reprise sur provisions, réalisation interne et externe

# TRAVAUX PREVUS 2021

- ❑ Mise en œuvre avec la municipalité de la vidéo surveillance.  
L'équipement du carrefour Eridan Orion sera financé par l'ALDE et remis pour exploitation à la commune
  
- ❑ Démantèlement du réseau TV devenu obsolète
  - **Financement par reprise sur provisions**

# TRAVAUX PREVUS 2021

Signalisation / sécurité



- Les voies du Domaines sont privées et ouvertes à la circulation publique. Elles ont été prises en compte comme telles lors de la délibération du conseil municipal du 10 décembre 2020 relative à la dénomination des voies.

## **Mise en conformité de la signalétique des noms des voies carrossables et des chemins**

- Gestionnaire de sa voirie, l'ALDE a le devoir de garantir l'accès des véhicules d'urgence, tout en optimisant la capacité de stationnement et la sécurité des piétons. Dans ce but, l'ALDE aménage les impasses en zones de rencontre, et demandera à la municipalité d'en prendre acte en tant que détenteur des pouvoirs et devoirs de police.

## **Mise en place de la signalétique (sol et panneaux)**

- **Financement par reprise sur provisions**

# ESPACES VERTS 2021



- ❑ **Traitement des chenilles :**
  - ▶ **Expérimentation de pièges confirmée**
- ❑ **Débroussaillage :**
  - ▶ **Complément au débroussaillage engagé par sylvopastoralisme (ânes) et opération forestière à déterminer**
  - ▶ **Finalisation des clôtures fixes pour les ânes**
- ❑ **Intégration et mise en conformité des pratiques de désherbage des voies et chemins avec les exigences de la loi Labbé**
  - ▶ **Tranche annuelle : 20.000 m<sup>2</sup> par nos jardiniers.**



# PPRIF



- **Défini par Arrêté préfectoral de Février 2014**
- **Le règlement du PPRIF tient compte de la création de la piste des Mourget, de la politique de l'ALDE relative au débroussaillage et du Plan Simple de Gestion (PSG) de la forêt**
- **Obligation avérée, sous peine de responsabilité civile et pénale de l'ASL, de mettre en œuvre le PSG (opération forestière) et des OLD (broyage des rémanents suite à abattage et ébranchage)**
- **Chaque propriétaire est responsable de la sécurité de son bien au regard des textes en vigueur**

# Gestion de la forêt opération 2021

**Pour perdurer, la forêt doit être entretenue**

- **Suivi de l'évolution de la forêt , aménagement naturel ou assisté en collaboration avec le CNPF**
- **Suivi des plantations**
- **Sélection des repousses**
- **Mise en place d'un schéma directeur sur 30 ans avec le CNPF.**
- **Interaction entre sylvopastoralisme , plantations et repousses**





# BUDGET 2021 1/4

## Personnel :

Rémunérations et charges sociales	65 000
AGEFIPH	-5 000
Formation continue	1 000
Tenue, équipements de sécurité	1 000
Assurances	4 000
Entretien véhicules, engins, carburant	3 500

## Espaces verts :

Entretien espaces verts	18 000
Petit outillage et matériel d'exploitation	3 000
Débroussaillage	8 000
Gestion des forêts (abattage, élagage, plantations)	6 000

## Entretien :

VRD (route EU EP)	3 000
Eclairage	1 000
réseau TV Démantèlement	2 000



# BUDGET 2021 (Suite 2/4)

## Frais Généraux :

Consommation électricité	9 500
Consommation eau	1 200
Fournitures consommables atelier	900
Fournitures de bureau	600
Cotisation ANCC + taxe foncière	800
Timbres, téléphone, site Web, photocopies	1 500
Frais bancaires	200
Honoraires comptable	4 500
Frais contentieux et actes juridiques	3 000
Achat véhicule	0
Divers (frais de réunion)	1 200

**TOTAL hors dotation** 133 900

## Investissements sur Parties Communes :

Dotation pour renouvellement et investissements	57 300
---	--------



# BUDGET 2021 3/4

## ENTREES

Cotisations 2021	167 000
Cotisations années précédentes	17 700
Parking Bastide Haute	6 000
Produits financiers	500

<b>Recettes prévisionnelles</b>	<b>191 200</b>
---------------------------------	----------------



# Renouvellement et investissements financés par reprises sur provisions 2021

	<b>Budgété</b>
Renouvellement voirie	10 000
Renouvellement eaux pluviales	5 000
Renouvellement eaux usées	5 000
Renouvellement éclairage public et aménagements	7 000
Vidéo surveillance	25 000
Plantations et embellissements	5 000
Espaces partagés / signalétique / sécurité	15 000
Aménagements / locaux poubelle	10 000
Opération forestière et OLD	15 000
<b>TOTAL</b>	<b>97 000</b>

# Synthèse Budget 2021

▶ Entrées	191 200
▶ Dépenses y compris dotations aux provisions	191 200
▶ Dotation renouvellement / investissements	57 300
▶ Reprise sur provisions :	97 000
▶ Variation nette des provisions :	- 39 700

**VOTE TRAVAUX ET BUDGET 2021**





# Budget prévisionnel 2022

- ▶ **Entrées : 175 000 €**
- ▶ **Sorties : 175 000 € y compris dotation pour renouvellement et investissements**



# REGULARISATION DE LA PROPRIETE COLLECTIVE (ALDE)

- ▶ L'ALDE gère un ensemble de parcelles (voirie, forêt, espaces verts....) dont certaines sont encore, au sens du cadastre et des hypothèques, propriété de tiers. Il convient de clarifier les situations. L'action engagée depuis plusieurs années arrive à son dénouement. Dans ce cadre l'ALDE est conduite à signer des conventions et des actes d'acquisition (euro symbolique).
- ▶ **L'AG autorise le syndicat à procéder à ces actes notariés et donne pouvoir au président ou à son adjoint à l'effet de signer les actes d'achat correspondants.**

**VOTE**

# Actions et réflexions diverses

- **Négociations avec les collectivités locales pour participation financière à la maintenance et au renouvellement des ouvrages privés ouverts à la circulation publique**
  
- **Analyse cadastrale du Domaine :**
  - **Correspondance lots – parcelles**
  - **Détermination des propriétaires des parcelles non affectées aux lots individuels**
  - **Réaffectation des responsabilités**
  
- **Valorisation des espaces verts et boisés : réhabilitation et balisage des chemins, pistes et sentiers (réflexions menées en coordination avec la municipalité)**
  
- **Dans le but d'optimiser la charge de travail de l'ALDE, il est demandé à chaque coloti :**
  - **D'effectuer le règlement de ses charges par virement. Le paiement par chèque ou espèces sera facturé 20 €**
  - **De communiquer et mettre à jour son adresse e-mail auprès de l'ALDE**



# Actions et réflexions diverses

## ► Gestion des déchets verts

- Chaque propriétaire de parcelle contribue, dans la limite de 500 kg non comptabilisés, à son droit de dépôt de 1,5 t. En revanche, il est obligatoire d'avoir une carte nominative différente à chaque camion déposé sous peine de se faire requalifier « entreprise ». Nos agents ont eu 140 tonnes à traiter en 2019.
- Mise en œuvre depuis 2013, cette solution a fonctionné grâce à la mobilisation de Gilles et Gaël, et à la collaboration d'un nombre important de colotis. Il est donc impératif de développer la collaboration de tous les colotis.
- Les modifications réglementaires du site de la GAUDE obligent à aller à Vence et à refuser les éléments de palmiers contaminés.
- Brûlage du résiduel conforme à l'arrêté préfectoral du 10/06/2014.

# Actions et réflexions diverses

## ► Fin du réseau TV :

- La fibre est opérationnelle.
- L'entretien n'est plus assuré depuis janvier 2021 , sa déconnection interviendra au printemps 2021
- L'installation de systèmes individuels (antenne TNT individuelle et ou paraboles) ne fait l'objet d'aucune restriction règlementaire.



## ► Charançons : voir texte sur le site de l'ALDE





# Réalisations municipalité et NCA

- \*\* Traitement et aménagement de la parcelle forestière AR 103 avec l'ONF.
- \*\* Réalisation du parc des Constellations.
- \*\* Lutte active contre les dépôts sauvages et la végétation débordante.
- \*\* Pacification de Marcel Pagnol.
- \*\* Réalisation du parking et de l'arrêt minute poubelles sous les Bastides hautes
- \*\* Vidéo surveillance.
- \*\* Entretien et maintenance du réseau d'assainissement métropolitain



# Pacification de l'Avenue Marcel Pagnol

- ▶ Réalisation en cours par NCA
- ▶ Prise en compte par la municipalité



# Elections au Bureau de l'ALDE

- **Sortants :**
  - Mlle Naziha Charfadi
  - Mr François Ammi
  - Mr François Demars

## ELECTION OU REELECTION

- **Se représentent :** Mr François Ammi  
Mr François Demars
- **Se présentent**

**VOTE**





# Informations - questions diverses



- ▶ **Regards** - avaloirs - boîtiers électriques :  
l'ALDE exploite les réseaux dont elle est propriétaire.
- **Rappel** : obligation pour les particuliers ayant un organe d'exploitation sur leur propriété individuelle de laisser un accès dégagé en permanence.
  
- ▶ **Taille des haies** :
- **Rappel** : obligation pour les particuliers de laisser libres de tout surplomb les voies publiques et privées collectives (ALDE). Voir Statuts.  
Après visite et avertissement, l'ALDE prendra les mesures ad hoc à titre onéreux (vote 2014).
  
- ▶ **Déjections canines** : le civisme de chacun est attendu !! Un distributeur de sacs a été installé.



# Informations et questions diverses

- Traitement des moustiques
- Locaux poubelles : l'augmentation constante des incivilités a pour corollaire la remise en état quotidienne par le personnel au détriment des tâches habituelles. Si tout le monde n'y met pas du sien, l'ALDE facturera leur entretien dès 2022 par une augmentation conséquente des charges de chacun (50 €)
- Coffret S300 (photo) électrique et eau
- Graffiti
- Voisins vigilants



# Entreprises retenues

- ▶ Electricité (assistance travaux réseau électrique) : EUROVOLT
- ▶ Débroussaillage et abattage : POLONIO / ANE TOND / DONADIO
- ▶ Voirie : LASSAUGE / GAULARD / MARCUCCI
- ▶ Assainissement, eaux pluviales : SNADEC et HYDROSONIC
- ▶ Assistance télévision : DOIZY
- ▶ Abattage : PROVENCE ELAGAGE



ICE /



# Nous contacter

➤ *Communications générales :*

[webmaster.alde@gmail.com](mailto:webmaster.alde@gmail.com)

➤ *Sujets financiers :*

[tresorier.alde@gmail.com](mailto:tresorier.alde@gmail.com)

[alde.service.recouvrement@gmail.com](mailto:alde.service.recouvrement@gmail.com)

➤ *Sujets techniques :*

[alde.giga@gmail.com](mailto:alde.giga@gmail.com)

➤ *Sujets de fond : [directeur.alde@gmail.com](mailto:directeur.alde@gmail.com)*

➤ *Répondeur bureau ALDE : 04 93 14 03 97 (privilégier la communication par mail)*

➤ *SITE: [domaine-etoile.org](http://domaine-etoile.org)*

***Merci de votre attention***

